

Le 17 octobre 2017, un arrêté préfectoral prévoyait de remettre en herbe 50 ha de terrains agricoles situés au-dessus des sources de Moulins. (Classées patrimoine régional par les hydrogéologues)

Cette décision, d'après certaines instances, devait permettre de ramener les taux de nitrates entre 30 et 35 mg, au bout de 3 ans soit en octobre 2020.

Force est de constater que le résultat, malgré cette remise en herbe et des changements cultureux, n'est pas là puisqu'en 2021, sur 21 analyses, les résultats se situent entre 36 mg et 49 mg. Donc le résultat espéré n'a jamais été atteint.

Quant aux pesticides, ils sont toujours plus nombreux, puisque quantité d'études récentes démontrent qu'ils sont présents dans les sols et dans l'eau pendant au minimum une génération.

Ce sujet vous concerne ainsi que vos enfants.

***Unissons-nous pour améliorer  
la qualité de notre eau et de notre santé.***

\*Association Seille Moselle Protégeons nos Sources - loi 1901 - siège en mairie de LEYR

Enregistrée en Préfecture de Meurthe et Moselle le 26 Novembre 2019 sous le  
N° W543014289

***Le bureau : Guy ROUGIEUX, Jean Marc IEMETTI, Jean Marie RENARD  
et le collectif de l'association.***